



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le

ID : 085-218501096-20260209-2026FEVDEL14-DE

Date de la convocation : 03 février 2026
Séance du Conseil Municipal : 9 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD - Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD - Marietta BOONEFAES - Jean-Marie RAUTUREAU - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY - Joseph LIARD - Marie-Bernadette RIVIERE - Tanguy SACHOT

Excusés : Roger BRIAND donne pouvoir à Christophe HOGARD
Laurence MARTINEAU donne pouvoir à Marietta BOONEFAES
Fabrice ABRAHAM donne pouvoir à Hélène CHENAIS
Aurélien PAQUEREAU donne pouvoir à Joseph LIARD
Etienne BLANCHARD donne pouvoir à Tanguy SACHOT

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de conseillers votants : 33

Secrétaire de séance : Angélique RICHARD

14. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il s'agit des créations, transformations et suppressions de postes ou des besoins en recrutement temporaire ou permanent, au sein des différents services de la Ville impactant le tableau des effectifs.

✓ **Transformation et suppression de postes :**

DGA Services Techniques et Aménagement : Direction Espaces publics / Environnement

Suite à la création d'un guichet d'accueil unique au CTM intercommunal, il est proposé de faire porter la mission par la Ville des Herbiers au même titre que l'accueil de l'Hôtel des Communes par la création d'un emploi de chargé d'accueil. Compte tenu des contraintes budgétaires, il est proposé de compenser ce poste par la suppression d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe vacant au tableau des effectifs.

POSTE CREE				
Nature	Service	Grade	Quotité	Date d'application
Permanent	Direction Espaces Publics	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1,00	01/02/2026

POSTE SUPPRIME				
N° Poste	Service	Grade	Quotité	Date d'application
161	Direction Bâtiments	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1,00	01/02/2026

Direction Famille et Vie Scolaire

Dans le cadre d'un départ à la retraite, les missions affectées au poste d'assistant administratif de la Direction Famille et Vie Scolaire sont réévaluées. Ce poste était pourvu à 50%. La dématérialisation des procédures d'inscription rend inutile le maintien d'un agent d'accueil à temps complet au 1^{er} étage de l'hôtel des communes. La direction recense des besoins en gestion comptable et facturation pour le service enfance jeunesse. Il est donc proposé de modifier le tableau des effectifs à cette quotité de travail et de pourvoir le poste au 1^{er} février 2026 par un assistant comptable.

POSTE CREE				
Nature	Service	Grade	Quotité	Date d'application
Permanent	Direction Famille Vie Scolaire	Adjoint administratif	0,50	01/02/2026

POSTE SUPPRIME				
N° Poste	Service	Grade	Quotité	Date d'application
4471	Direction Famille Vie Scolaire	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1,00	01/02/2026

✓ **Création d'emplois saisonniers 2026 : précision périodes d'emploi**

Lors du Conseil municipal du 15 décembre 2025, les emplois saisonniers 2026 ont été créés notamment les emplois de 8 animateurs BAFA au service Enfance Jeunesse pour une durée de 2 mois sur la période entre le 15 juin et le 15 septembre.

Il convient de compléter les périodes estivales d'engagement par les 2 journées de préparation :

- Les 7 février et 21 mars 2026 pour le service Enfance,
- Les 28 mars et 23 mai 2026 pour le service Jeunesse.

De même, un emploi saisonnier au service logistique a été créé pour 3 mois. Au regard du calendrier des événements 2026 il convient de fixer cette période du 01/04/2026 au 30/06/2026.

✓ **Gratification stagiaires de l'enseignement supérieur**

Il est rappelé que les étudiants de l'enseignement supérieur et adultes en formation professionnelle peuvent être accueillis au sein de la collectivité dans le cadre de leur cursus sous le statut de stagiaire. Le versement d'une gratification minimale est obligatoire lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois d'une même année scolaire dont le montant est fixé selon la réglementation en vigueur.

Il est proposé d'accueillir les stagiaires suivants et d'inscrire les crédits nécessaires à la gratification au budget:

Service	Cursus	Période d'engagement	Quotité hebdomadaire
Sports	master STAPS management du SPORT	Avril à Juin 2026	35h00

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 20 janvier 2026,
Vu le projet de tableau des effectifs figurant en annexe,
Vu l'avis favorable de la commission Finances, Administration Générale, Commerce et Centre-ville du 28 janvier 2026,
Vu le budget principal,
Vu le rapport de Magali LOISEAU,

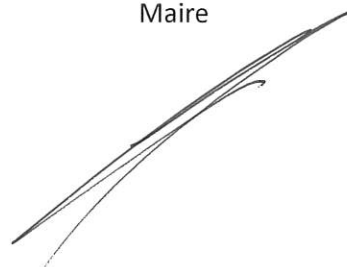
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide de modifier le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus et figurant en annexe,
- impute les dépenses afférentes sur le budget principal.

Angélique RICHARD
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 16 FEV. 2026
Publié électroniquement le : 16 FEV. 2026